

BILAN ANNUEL DE L'ANIMATION NATURA 2000 **DU SITE FR 9400619 « CAMPO DELL'ORO »** **ANNEE 2018**

1.1 Préambule :

1.1.1 Le DOCOB et le site Natura 2000

Le site FR 9400619 « Campo Dell'Oro » Ricantu a été désigné au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992). Il s'agit d'une zone spéciale de conservation.

Le document d'objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 27/12/2010 et la convention d'animation du site a été signée le 21/10/2015.

Le Site d'Intérêt Communautaire n °FR9400619 de Campo Dell'Oro est situé dans le département de Corse du Sud (2A), au Sud-Est de la commune d'Ajaccio. Il s'étend sur 42,9 ha.

Interface entre l'agglomération ajaccienne et l'embouchure de la Gravona et du Prunelli, le Ricantu présente aujourd'hui plusieurs facettes et plusieurs vocations :

- Avec l'aéroport Napoléon Bonaparte situé à proximité, il est d'abord une porte d'entrée et une vitrine de la Corse par laquelle transitent de nombreux voyageurs ;
- Pour beaucoup d'Ajacciens, le Ricantu est avant tout un lieu de détente, de promenade et de baignade, qui connaît tout au long de l'année une fréquentation importante ;
- Dans ce site naturel au seuil de la ville, la lande à genêt forme un écosystème d'une haute valeur biologique et patrimoniale. Une communauté de plantes et d'animaux particulièrement remarquables s'y maintient dans des conditions difficiles.



1.1.2 L'animation

En date du 31/08/2015, la présidence du comité de pilotage a été confiée à Madame Nathalie RUGGERI-ZANETTACCI, Conseillère Départementale CD 2A et adjointe à la mairie d'Ajaccio et le Conseil Départemental de la Corse-du-Sud, a été désigné structure animatrice, chargée de la mise en œuvre de l'animation du DOCOB.

Ainsi, depuis de nombreuses années, le CD2A, aujourd'hui la Collectivité de Corse, gestionnaire du site, a assuré l'animation du site grâce à son action au quotidien notamment au travers du dispositif des agents Gardes Du Littoral (GDL) qui réalisent des travaux et des activités en application de nombreuses fiches actions prévues au DOCOB.

Une convention triennale 2015-2017 relative aux modalités de suivi, d'animation et de mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 a été signée le 21 octobre 2015 entre l'État (DREAL de Corse) et le Conseil Départemental de la Corse du Sud, puis prorogée d'un an lors de la Commission Permanente du Conseil Départemental de la Corse du Sud le 21 novembre 2017 pour l'année 2018.

Cette convention triennale engage la Collectivité de Corse, à mettre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution du programme d'animation, sur la base d'un cahier des charges et du programme prévisionnel d'action du site.

Un programme d'animation triennal proposé par le Service Espaces Naturels et Sensibles a été débattu puis validé lors de la réunion du Comité de Pilotage du site (COPIL), animée par le Département, en date du 05 octobre 2015 (voir tableau 2).

Monsieur RICCINO Olivier est chargé de l'animation du site de Campo dell'Oro et du site de Capo di Feno sur la région d'Ajaccio. A ce jour, sa lettre de mission consiste à partager son temps de travail pour moitié entre ces 2 sites.

Le temps d'animation pour 2018 pour le site de Campo dell'Oro a été estimé à **56 jours** (cf. tableau n°2).

Le présent bilan est celui de cette nouvelle année d'animation du DOCOB et concerne 2018 en totalité.

Site Campo dell'Oro FR 9400619
PROGRAMME D'ANIMATION NATURA 2000 (2018) EN JOURS

Objectif de développement durable	Objectifs opérationnels	Plan d'actions (fiche actions = mesures)	Nombre de jours dédiés	Temps (jrs) réalisé
I. Mettre en œuvre une stratégie de conservation des habitats et des espèces patrimoniales et d'intérêt communautaire	Restaurer et préserver les habitats et les espèces	1.A4. Poursuivre les études scientifiques sur l'escargot de corse	11	9
		1.A5. Poursuivre les études scientifiques sur la linare jaune	5	8
		1.A6. Poursuivre les études scientifiques sur l'oedicnème criard	2	1
		1.A7. Mener des études scientifiques sur le dynamique de la lande à genêt de Salzmann	4	6,6
		1.A9. Mener une réflexion sur les techniques de nettoyage de l'estran	1	0
II. Organiser les modalités de fréquentation et d'usage du site	Conserver et entretenir les aménagements réalisés sur la partie Ouest du site	II.A1. Conserver et entretenir les aménagements « stationnement-pins-promenade-muret »	4	5,6
		II.A2. Réaménager des traversées de la lande sur les secteurs les plus fragiles	1	2,7
	Gérer la proximité avec l'aéroport	II. D2 Réaménager le parking gratuit de l'aéroport	3	3,5
	Informer et sensibiliser le public	II. E1. Mettre en place une signalétique et des documents d'information	2	4
II. E2. Organiser des activités pédagogiques pour les scolaires		5	3	
III. Restaurer le milieu naturel sur le secteur de l'ancien camp de vacances de l'armée	Objectif B Restaurer le biotope d'origine	III.B4. Élaborer un programme de réintroduction de l'escargot de Corse sur ce secteur	4	2
IV. Optimiser la gestion du site et élargir le périmètre géré	Prévoir une gestion optimale du site	IV.A1. Élaborer un cahier des charges de l'entretien du site	1	0
V. Missions générales et d'animations	Animation du DOCOB	V.A1. Réaliser et mettre en œuvre l'animation des fiches actions: COPIL, renseignement de SUCODO, bilans annuels d'activité.....	13	10,6
TOTAL en jours			56	56

1.1.3 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants (non exhaustif) :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Le tableau 3 synthétise les temps d'animation consacrés par rapport à la programmation de l'animation des 13 fiches actions retenues pour l'année 2018.

Le détail de certaines de ces actions est présenté dans les paragraphes suivants.

Tableau 3 : Temps d'animation réalisés

REALISATION	JOURS PREVUS	JOURS REALISES
Mettre en œuvre une stratégie de conservation des habitats et des espèces patrimoniales et d'intérêt communautaire		
Fiches actions : I.A.4 , I.A.5 , I.A.6 , I.A.7 , I.A.9	23	25,4
Organiser les modalités de fréquentation et d'usage du site		
Fiche actions : II.A1 , II.A2 , II.D2 , II.E1 , II.E2 ,	15	18
Restaurer le milieu naturel sur le secteur de l'ancien camp de vacances de l'armée		
Fiches actions : III.B4	4	2
Optimiser la gestion du site et élargir le périmètre géré		
Fiches actions : IV.A1 ,	1	0
Missions générales et animations		
Fiches actions : V.A1	13	10,6
Total	56	56

1.2 Gestion des habitats et espèces

Dans le cadre du site Natura 2000 de « Campo Dell'Oro », la gestion est depuis de nombreuses années confiée à la Collectivité de Corse au travers des actions menées par les agents gardes du littoral. Un contrat Natura 2000 englobant les différentes actions de gestion, en appui de l'animation Natura 2000, fait l'objet d'un co-financement depuis 2015 avec la DREAL.

1.2.1 Animation des contrats Natura 2000

Différentes démarches ont été entreprises par l'animateur depuis 2015 et ont permis un contrat Natura 2000 avec la DREAL, relatif aux différentes actions portées en régie par la Collectivité de Corse et menées par les gardes du littoral, gestionnaires du site, pour la gestion des habitats et espèces.

Chaque démarche a donné lieu à des visites de terrain, des rencontres en vue de présenter la démarche Natura 2000 aux gardes du littoral et les dispositifs d'engagement.

Un suivi des actions est donc effectué tout au long de l'année par l'animateur.

1.2.2 MAEC

Une convention d'usage lie le Conservatoire du Littoral et un exploitant, Mr Salini, pour la parcelle AD 144 d'une surface de 24 hectares, sur l'Est du site (usage pastoral), depuis 2012 jusqu'en 2021. Contact a été pris avec l'agriculteur en 2018 pour lui expliquer notamment les dispositifs relatifs aux MAEC. A ce jour, celui-ci n'est pas intéressé pour souscrire à un contrat agro-environnemental.

1.2.3 Animation de la charte Natura 2000

L'élaboration de la charte Natura 2000 n'a pas encore été engagée. Le propriétaire (CDL) et le gestionnaire (CDC) adhèrent toutefois pleinement aux principes de préservation des habitats et espèces protégées du site, tout en sensibilisant les usagers aux bonnes pratiques, respectueuses de l'environnement.

1.2.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Les actions actuellement menées sont réalisées avec les seuls financements de l'Etat et de la Collectivité de Corse.

1.2.5 Animation foncière

Le site natura 2000 de Campo dell'Oro est pour l'essentiel dépendant du Conservatoire du littoral. Celui-ci souhaite cependant consolider son action foncière vers le secteur de Capitellu, en partenariat notamment avec la Collectivité de Corse, pour permettre la mise en valeur de nouveaux espaces. En tant que de besoin, l'animateur pourra apporter ses conseils en cas d'une éventuelle acquisition foncière.

1.3 Suivis scientifiques et techniques

➤ *Suivi de l'Escargot de Corse (Thyrenaria ceratina)*

<i>Fiches actions du DOCOB</i>	I.A4 Poursuivre les études scientifiques sur l'escargot de Corse III.B4 Elaborer un programme de réintroduction de l'escargot de Corse sur ce secteur
<i>Partenaires/prestataires éventuels</i>	CDC, DREAL, CDL
<i>Objectif du suivi et description sommaire des actions réalisées</i>	<p>Lors du dernier comité de pilotage en date du 05/10/2017, ces actions ont été désignées comme prioritaires par les membres du Copil. Faisant suite à cette décision, la création d'un groupe de travail (CDC, CDL, DREAL et scientifiques) a permis d'acter le lancement d'une nouvelle phase d'études destinée à la mise en place du suivi de l'Hélix de Corse.</p> <p>L'animateur a dans un premier temps été mandaté, au nom de la Collectivité de Corse pour porter la demande de dérogation relative à la capture et au relâchement de l'espèce.</p> <p>En avril, et à l'initiative de la DREAL, une sortie de terrain a eu lieu. Le but de cette sortie n'a pas été de faire un comptage mais plutôt de faire un prélèvement d'Escargots (dans le cadre du dossier de dérogation) et de mucus sur plusieurs individus, sur différentes parcelles, pour vérifier la génétique de chaque individu prélevé.</p> <p>Cette sortie a également permis de confirmer qu'un certain nombre d'individus étaient présents.</p> <p>Dans un second temps Mr Bernard Recorbet et Mme Maryvonne Charrier ont été chargé durant l'année de travailler sur un nouveau protocole défini par Mr Cucherat, avec pour objectifs de</p>

répondre à la fois sur la tendance des effectifs par rapport aux estimations précédentes et voir comment l'espèce a évolué spatialement notamment sur les zones réhabilitées.

Différents mails ont été échangés tout au long de l'année dans le but à la fois de faire un point sur les matériels à commander, mais également sur les secteurs à inventorier.

La réunion du 21/09/2018 a eu pour objet de préciser la mise en place du suivi de l'Hélix de Corse sur le site de Campo dell'Oro à l'automne 2018 (voir *relevé de décision en annexe*). Cela a été l'occasion de rappeler les objectifs de ce protocole mais surtout de valider la méthodologie et notamment le rôle de chacun (acquisition de matériels, traitement des résultats obtenus, mise en place des quadras, présence sur place pour les relevés nocturnes). L'achat des matériels nécessaires, en lien avec les différents partenaires, a été établi dans la foulée pour permettre l'organisation et la mise en place du protocole.

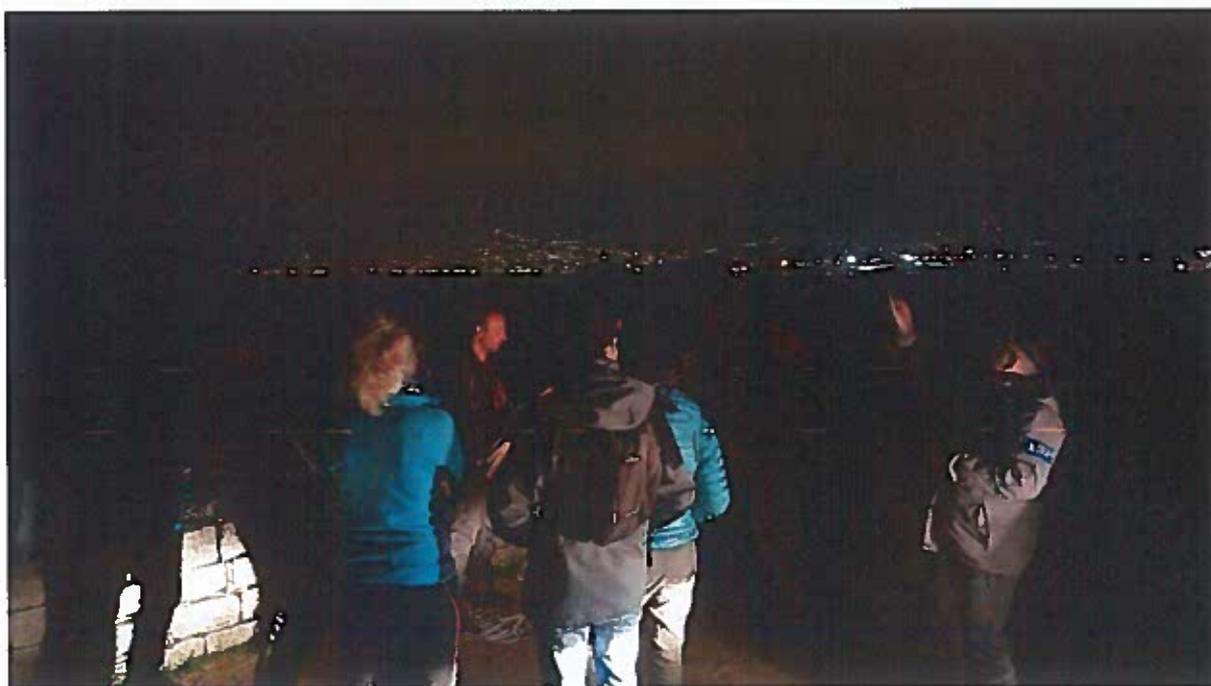
Ces actions, prévues dans le Plan national d'Action, ont pour objectifs :

- obtenir une évaluation des effectifs de l'espèce dans les divers secteurs du site (et structure démographique...),
- évaluer ainsi la tendance par rapport aux évaluations antérieures ;
- explorer les tendances spatiales (recolonisation de secteurs réhabilités ?) ;
- mieux caractériser les micros habitats exploités ;
- équiper expérimentalement lors de la manipulation un certain nombre d'individus de puces permettant d'obtenir des données sur les déplacements, le domaine vital (et de faciliter la recapture) ;
- faire un prélèvement de mucus effectué sur les individus afin de permettre d'engager les études moléculaires (à partir de la Banque microsatellite de l'espèce qui vient d'être séquencée/crédits Dreal)

Le démarrage du suivi de l'escargot a débuté le 12 novembre avec la mise en place des quadrats par les agents de la collectivité de Corse, avec l'aide de la Dreal et du Conservatoire du littoral, et l'encadrement scientifique de Xavier Cucherat. Une mise en situation a été réalisée avec présentation du protocole (protocole

	<p>qui nous sera transmis dès que possible par Monsieur Cucherat).</p> <p>Les relevés nocturnes ont eu lieu les trois nuits suivantes.</p> <p>Bien que les conditions n'aient pas été très favorables, 28 individus ont été capturés et marqués sur la première nuitée. (majorité des animaux capturés à l'embouchure de la Gravona et vers Tahiti).</p> <p>Le comptage s'est poursuivi par la suite sur les deux nuitées suivantes.</p> <p>Les résultats bruts pourront ainsi être disponibles courant décembre.</p>
<i>Habitats/espèces concernés</i>	Escargot de Corse (<i>Thyrenaria ceratina</i>).
<i>Temps animations consacré</i>	11 H/J

Comptage escargots







➤ Protocole de suivi botanique :

linaire jaune (*Linaria flava*) et révégétalisation de la lande à genêt

<p>Fiche action du DOCOB</p>	<p>I.A.5 Poursuivre les études scientifiques sur la linaire jaune</p> <p>I.A.7 Mener des études scientifiques sur la dynamique de la lande à genêt de Salzmann</p>
<p>Objectif du suivi et description sommaire des actions réalisées</p>	<p>La linaire jaune est une espèce endémique cyrno-sarde présentant des statuts de protection à l'échelle nationale et internationale.</p> <p>Il est tout d'abord important de noter que la linaire fait l'objet de deux fiches actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La première avec un protocole scientifique permettant de voir comment la linaire se comporte en présence d'autres espèces - Le second correspond à un comptage sur toute la zone du Ricantu pour avoir un aperçu du zonage de celle-ci <p>I.A.7 Concernant l'étude scientifique sur la dynamique de la lande, un protocole scientifique avait été élaboré en 2016, répondant à deux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - voir comment la linaire colonise les secteurs réhabilités et comment ses populations évoluent dans l'espace et dans le temps, - Suivre la dynamique de la végétalisation (lande a <i>genêts de Salzmann</i>, scrophulaire rameuse, lichens/mousses) sur l'ensemble du site (et notamment dans les zones nouvellement aménagées), <p>Par ailleurs, l'objectif de ce protocole était de voir comment se réintroduisent naturellement ces différentes espèces et leurs impacts sur la linaire jaune.</p> <p>L'animateur, ainsi que les agents GDL ont de nouveau appliqué ce protocole pour voir l'évolution sur 2 ans des objectifs cités plus haut.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la Placette F4 : végétation dense. Localisation de la linaire identique à 2016, avec quelques pieds supplémentaires. Evolution du lichen et de la mousse sans changements notables. - Sur la Placette F3 : Placette avec végétation dense. Développement de la linaire (24 pieds en 2018 contre 14 en 2016). Le reste sans grand changement. - Sur la Placette F2 : La linaire à quasiment doublé (16 pieds en 2018 contre 9 en 2016), notamment sur la zone où elle était déjà présente. Diminution de pieds de scrofulaires. Placette dense avec forte présence de mousses et de lichens.

	<ul style="list-style-type: none"> - Sur la Placette F1 : Diminution du nombre de pieds de la linaire ou la mousse est fortement présente. A titre de comparaison, les pieds de linaires sont situés différemment que lors du comptage de 2016. - Sur la Placette E1 : Développement de quelques pieds supplémentaires de la linaire (19 pieds en 2018 contre 13 en 2016). Le nombre de scrofulaire n'a pas évolué. Toujours aucune présence de genêt ni de mousse. - Sur la Placette D1 : Placette à forte présence de scrofulaire (29 pieds). Cependant le nombre n'a que très peu évolué. Trois pieds de linaire en 2018 (0 en 2016). Pas d'évolution du nombre de pieds pour le genêt et toujours aucune présence de mousse ou lichen. - Sur la Placette B1 : Développement très important de la linaire (33 pieds en 2018 contre 5 en 2016). Placette situé dans les nouveaux secteurs réhabilités. Pas de nouveau pied de scrofulaire et toujours aucun genêt ni mousse. - Sur la Placette A1 : Placette situé également dans les nouveaux parcs. Aucune linaire comptée en 2018 alors qu'en 2016 plusieurs pieds étaient présents. Le nombre de pieds de scrofulaire n'a que peu évolués. - Sur la Placette A2 : Placette situé a l'extrémité des nouveaux parcs. Baisse notable de la linaire (27 en 2016/ 9 en 2018). Présence de deux nouveaux pieds se scrofulaire et de genets. <p>En conclusion, l'animateur a constaté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un développement de la linaire d'une façon générale sur la plupart des placettes. La linaire semble évoluer favorablement dans les secteurs à végétation dense - La dynamique de la végétalisation dans les zones nouvellement aménagées semble profiter à toutes les espèces. <p>I.A.5 Un second protocole, a consisté en 2018, à cibler les zones où la linaire était la plus présente et ainsi faire une comparaison avec la cartographie de 2016. Avec l'aide d'un agent de l'office de l'environnement, Paula Spinosi, des comptages sur tout le site ont été effectués, à savoir soit sur 1m² ou parfois 2m². L'intérêt étant surtout d'avoir une vision générale de la population de linaire. Il faudra cependant affiner d'avantage le comptage, car au vu du nombre très important de points, cela semble assez lourd à traiter.</p>
	Linaire jaune (<i>Linaria Flavia</i>), lande à genêt de Salzmann
Temps animations consacré aux suivis	14,6 H/J

Photo d'une placette



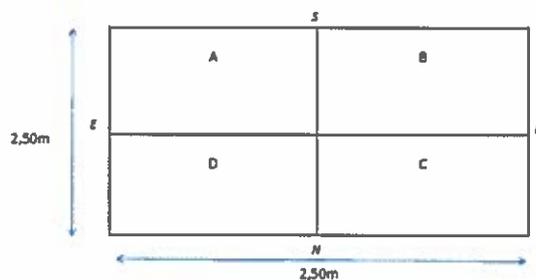
Mise en place d'une fiche de suivi scientifique



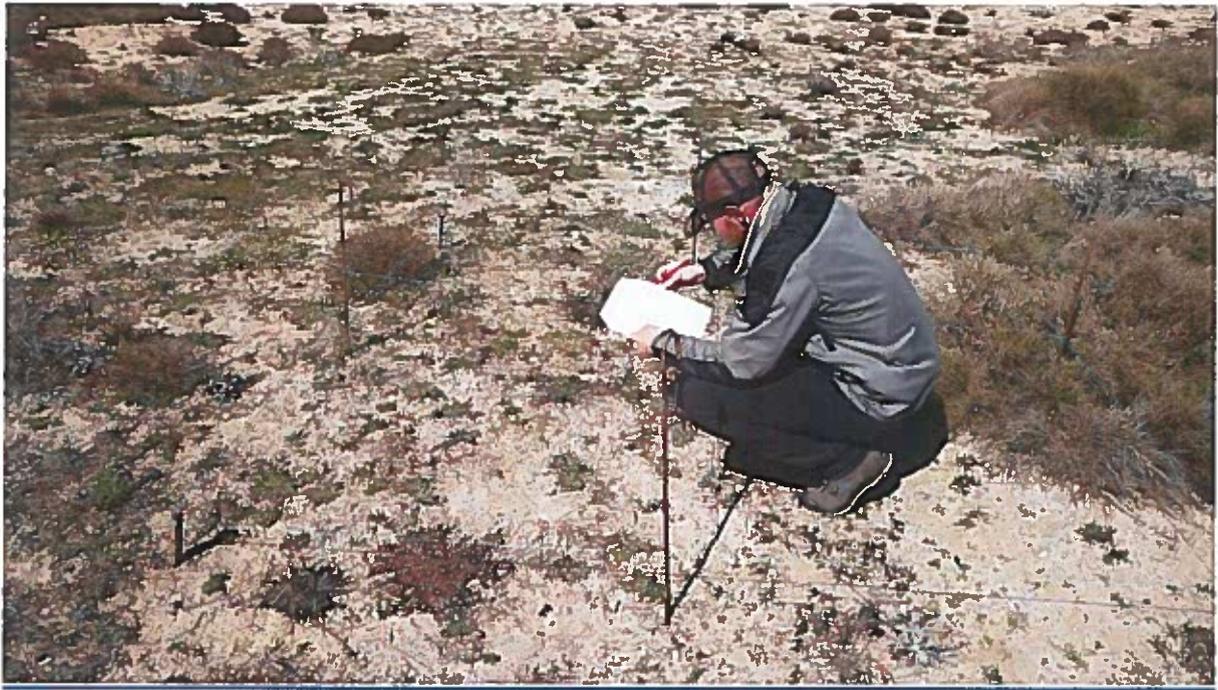
Service Espaces Naturels Sensibles

Fiche de suivi scientifique

PARCELLE A2



	LINAIRE JAUNE	SCROPHULAIRE	GENET DE SALZMANN	LICHEN/MOUSSE
A2A				
A2B				
A2C				
A2D				
TOTAL				



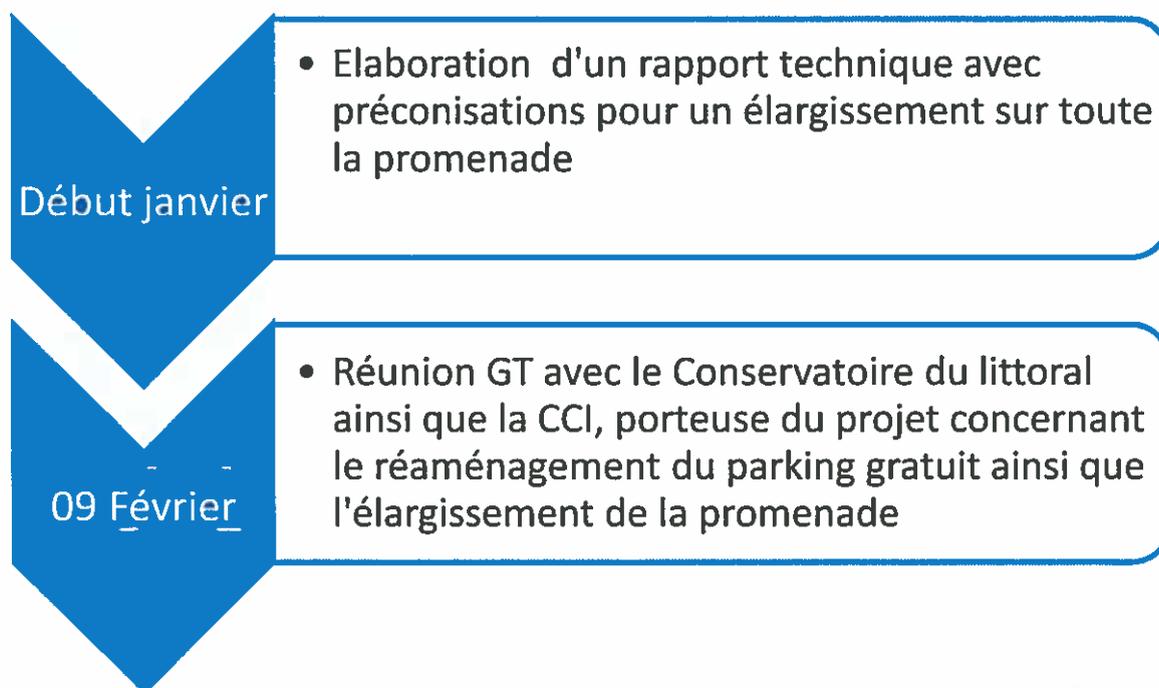
➤ Poursuivre les études scientifiques sur l'œdicnème criard

<i>Fiche action du DOCOB</i>	➤ I.A.6 : Poursuivre les études scientifiques sur l'œdicnème criard
<i>Objectif du suivi et description sommaire des actions réalisées</i>	<p>L'œdicnème criard est une espèce protégée à l'échelle nationale et internationale.</p> <p>L'animateur a pris contact avec Bernard Recorbet pour notamment obtenir des informations sur l'espèce, et voir si un suivi avait été effectué cette année.</p> <p>Celui-ci a affirmé s'être déplacé à plusieurs reprises au printemps. Cette année il aurait vu 3 oiseaux sur les parcelles du Conservatoire correspondant à l'ancien camp militaire. Selon lui, ces 3 oiseaux sont susceptibles de nicher au niveau de la zone aéroportuaire (peu de dérangements humains).</p>
<i>Habitats/espèces concernés</i>	L'œdicnème criard
<i>Temps animations consacré aux suivis</i>	1 H/J

➤ Conserver et entretenir les aménagements « stationnement-pins-promenade-muret » et Réaménager le parking gratuit de l'aéroport

<i>Fiche action du DOCOB</i>	<p>➤ <u>II.A.1 Conserver et entretenir les aménagements « stationnement-pins-promenade-muret »</u></p> <p>➤ <u>II.D.2 Réaménager le parking gratuit de l'aéroport</u></p>
------------------------------	---

<p><i>Objectif du suivi et description sommaire des actions réalisées</i></p>	<p>Suite au Copil du 05 octobre 2017, le réaménagement de la promenade fut acté comme l'une des priorités pour 2018.</p> <p>Différentes sorties de terrain ont été effectuées pour tout d'abord pouvoir proposer via un compte rendu de terrain, que soit élargie toute la promenade.</p> <p>Début janvier, un rapport technique élaboré par l'animateur, propose d'élargir la promenade à 3,5m sur le premier tiers puis, sur les 2/3 restants, élargir celle-ci jusqu'à 5 mètres (voir dossier « Esquisse pour l'élargissement de la promenade du Ricantu »).</p> <p>Une réunion de GT a également eu lieu le 09 février 2018, réunissant la CCI, le Conservatoire du littoral et les agents de la CDC. Cela fut l'occasion de pouvoir débattre à la fois sur l'aménagement du parking gratuit par la CCI avant l'été 2018 et le réaménagement de la promenade avec un élargissement de celle-ci pour répondre aux besoins de la population. Il a été acté à l'unanimité que l'élargissement de la promenade était souhaitable.</p>
<p><i>Habitats/espèces concernés</i></p>	
<p><i>Temps animations consacré aux suivis</i></p>	<p>9,1 H/J</p>



Exemple rapport technique proposé lors de la réunion du GT du mois de février pour élargir la promenade



GT du mois de février réunissant la CCI, le Conservatoire du littoral et les agents de la CDC



	<p>Elles pourraient également servir de support pédagogique pour expliquer aux scolaires les bonnes mesures à prendre sur le site Natura 2000.</p> <p>Depuis la pose des affichettes, les GDL ont constaté un effet positif sur le site. Pour exemple, les promeneurs n'enjambent presque plus les ganivelles pour rentrer dans les parcs avec leurs chiens : les gardes du littoral ont pu constater que les intrusions dans les parcs ont été beaucoup moins fréquentes.</p>
<p><i>Temps animations consacré aux suivis</i></p>	<p>4 H/J</p>



➤ Livret pour les scolaires



1.4.2 Prises de contacts avec des partenaires potentiels :

Acteurs	Intitulé des fiches actions	Réunion/ contact
Conservatoire du littoral	Conserver et entretenir les aménagements réalisés sur la partie « stationnement, pins, promenade et muret »	Février 2018
	+ Réaménager le parking gratuit de l'aéroport	Février 2018

	+ Poursuivre les études scientifiques sur l'escargot de Corse	Octobre/Novembre 2018
DREAL	Poursuivre les études scientifiques sur l'escargot de Corse / Poursuivre les études scientifiques sur l'œdicnème criard	Tout au long de l'année
CCI	Conserver et entretenir les aménagements réalisés sur la partie « stationnement, pins, promenade et muret » + Réaménager le parking gratuit de l'aéroport	Février 2018

1.4.3 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Néant

1.4.4 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

L'animateur a participé à la fête de la nature organisé par l'éco-éducateur du service Espaces Naturelles Sensibles.

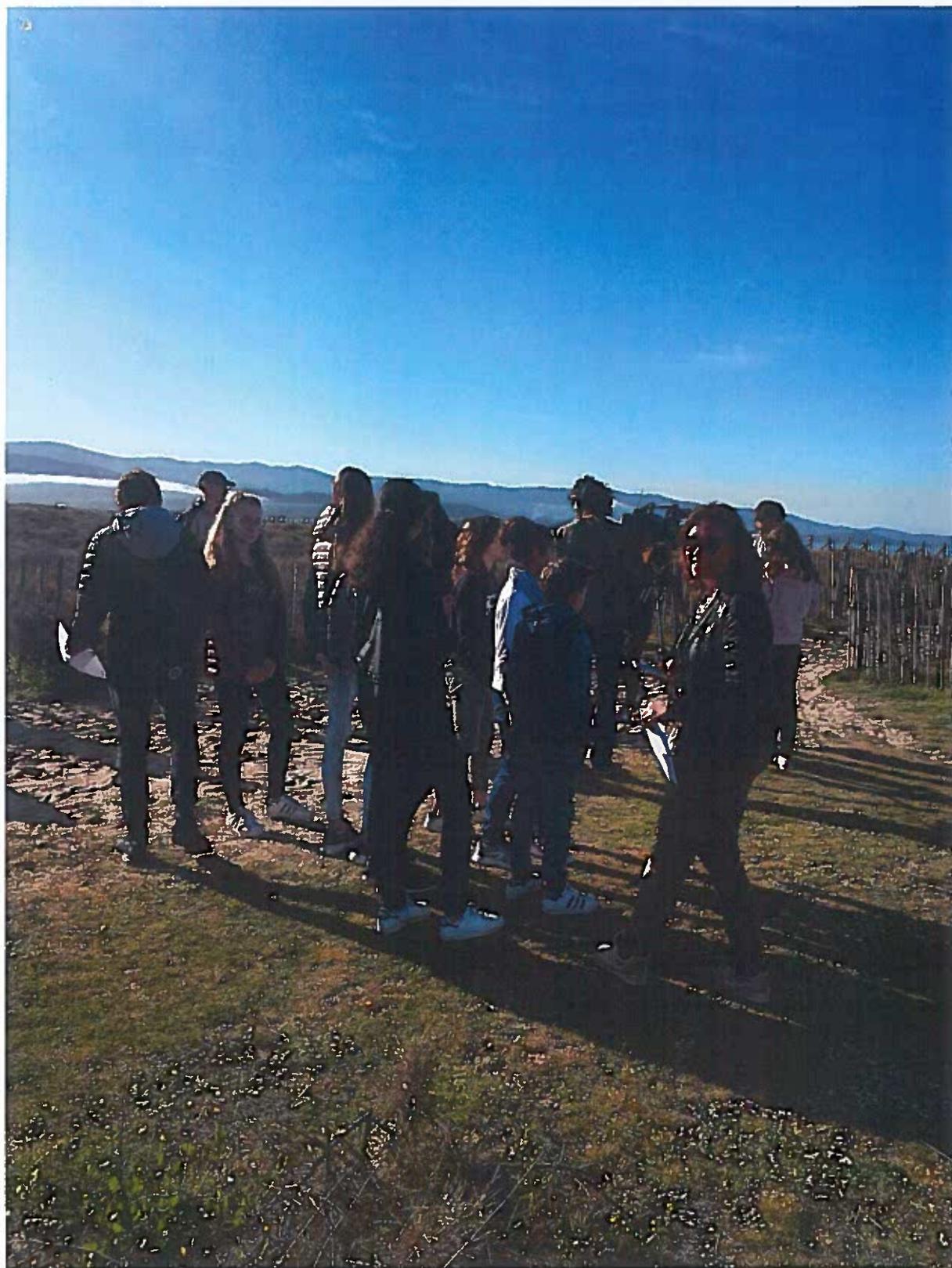
1.4.5 Communication / Animation auprès des scolaires

➤ *Organisations d'animations pédagogiques*

<i>Fiche action du DOCOB</i>	II.E2 Organiser des activités pédagogiques pour les scolaires
<i>Objectif du suivi et description sommaire des actions réalisées</i>	La CDC organise pour les scolaires des sorties pédagogiques afin de leur faire découvrir l'environnement du Ricanto, les familiarisant ainsi avec les notions de protection d'un milieu fragile. L'animation d'une sortie pédagogique sur le site, auprès de deux classes sur le thème « protection de l'escargot endémique sur le site

	<p>du Ricanto », s'est déroulée en mai 2018.</p> <p>L'animation comprenait une sortie sur le Ricanto pour découvrir ce milieu, son fonctionnement, l'éducation à l'environnement, les espèces présentes et les enjeux de conservation.</p> <p>Ainsi, deux ateliers ont été proposés aux élèves et animés par les gardes du littoral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La flore du Ricanto - L'escargot de Corse <p>Les élèves ont ainsi obtenu des informations à travers des documents pédagogiques, réalisés par la CDC, mais également sous la forme de livret à remplir.</p>
<p><i>Temps animations consacré aux suivis</i></p>	<p>3 H/J</p>







1.5 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Néant

1.6 Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

1.6.1 Organisation de la gouvernance du site

1.6.1.1 Organisation de réunion(s) du comité de pilotage :

Aucune réunion de COPIL n'a eu lieu en 2018

Il est à noter qu'une réunion de Copil devra être envisagée en 2019 pour élire un nouveau ou nouvelle président(e) suite à la création de la nouvelle Collectivité de Corse.

1.6.1.2 Animation de groupes de travail :

Un groupe de travail a été formé pour les actions « Conserver et entretenir les aménagements réalisés sur la partie » et « Réaménager le parking gratuit de l'aéroport ». Il s'est réuni en février 2018. Il comprend la CCI, le Conservatoire du Littoral et la Collectivité de Corse.

Un autre groupe de travail s'est réuni en septembre 2018 « PNA Escargot de Corse ». Il comprend la Collectivité de Corse, la Dreal et le Conservatoire du Littoral.

Les groupes de travail devraient être au nombre de 5 pour 2019 :

- GT : Mener une réflexion sur les techniques de nettoyage de l'estran
- GT : PNA Escargot de Corse
- GT : Réaménager la promenade et le parking gratuit
- GT : Mettre en place une signalétique et des documents d'information
- GT : Elaborer un cahier des charges de l'entretien du site

1.6.1.3 Calage avec les services de l'État sur les modalités de suivi de l'animation

Des échanges par mail et différentes rencontres avec Madame VINCENTI (DREAL de Corse, *Service Biodiversité, Eau et Paysage*) se sont déroulés à la fois dans les locaux de la CDC, mais également sur le site du Ricanto.

L'objet de ces différentes rencontres fut de faire différents points sur la mise en œuvre des actions prévues aux fiches actions du DOCOB mais également de préparer le programme et les actions d'animation pour 2018.

Temps consacré à l'animation :

4 h/jours

1.6.2 Gestion administrative et financière

La Collectivité de Corse, via le Service Espaces Naturels sensibles et Espace Rural, gestionnaire du dispositif des agents gardes du littoral et instructeur de tous les dossiers natura 2000, s'est doté de moyens supplémentaires afin d'assurer la gestion administrative et financière des dossiers et subventions natura 2000 et notamment du site de Campo Dell'Oro :

- *Recrutement, fin 2015, d'un animateur Natura 2000 au sein du service ENS* : agent de catégorie C dont la charge de travail est entièrement dédiée à la problématique natura 2000 ;
- *Recrutement, en 2016, d'un éco éducateur au sein du service ENS*
- *mis en place d'outils techniques* : documents permettant le suivi des actions d'animations (tableau de bord de suivi de l'animateur et des actions), etc...

1.6.3 Compléments ou mise à jour du Docob

En cours de réflexion pour 2019.

1.6.4 Élaboration de la charte.

Non réalisée en 2018. A voir pour 2019.

1.7 Synthèse

Présent depuis de nombreuses années avec le dispositif Gardes du littoral, la Collectivité de Corse, en sa qualité de gestionnaire du site de Campo dell'Oro, a joué un rôle d'animateur sur ce site.

En 2015, cette mission d'animation s'est officialisée et en date du 31/08/2015 le Conseil Départemental a été désigné officiellement structure porteuse chargée de l'animation, pour le compte du comité de pilotage, chargé d'assurer les tâches administratives, techniques et financières relatives au suivi du document d'objectifs du site.

Une convention d'animation triennale (2015-2017) a été signée le 21 octobre 2015, puis prorogée pour 2018.

Avis global sur les résultats obtenus en regard des moyens humains et financiers engagés (*Evaluation de l'efficience de l'animation*).

En termes de résultats attendus,

- d'un point de vue financier, les crédits disponibles auprès du ministère de l'écologie et du développement durable (environ 30 000€ pour les trois années de contractualisation) sont nettement insuffisants au regard des dépenses engagées et assumées par la Collectivité de Corse pour la préservation du site, en application du DOCOB.

Pour 2019, sont envisagées les actions suivantes (non exhaustives) :

Au niveau de la mise en œuvre du processus de contractualisation :

- Il s'agira de poursuivre la démarche engagée avec l'exploitant et de récupérer les informations nécessaires pour envisager une possible contractualisation (MAEC) ;

Au niveau des études scientifiques :

- La participation au suivi scientifique de l'escargot de Corse sera poursuivie dans le cadre de la fiche action ;
- La participation au suivi de la révégétalisation de la lande à genêt et le suivi botanique de la linaire jaune sont également projetés.

Au niveau communication :

- la création d'une liste de diffusion par internet facilitera les échanges entre les membres du COPIL pour l'animateur ;
- Une plaquette de communication pourra également être éditée et distribuée auprès des partenaires ;
- Le site internet de la Collectivité de Corse sera utilisé comme vecteur d'information et de sensibilisation pour le grand public. Il présentera le site Natura 2000 ainsi que les actions menées par les partenaires et la Collectivité de Corse relatives à l'animation et aux actions de gestion ;

12/01/2017

Les actions pédagogiques, notamment en faveur des scolaires, seront renouvelées et développées.